La ville de Vitrolles (Bouches du Rhône – 35 000 habitants) recrute
pour La Direction Générale des Services Techniques - Direction Exploitation Entretien – Pôle Propreté Urbaine
1 CHAUFFEUR D'ENGINS PROPRETÉ URBAINE H/F

MISSIONS :

- Effectuer des travaux d'entretien et de propreté des voies et espaces publics par des moyens mécaniques ou manuels.
- Transporter les matières.

ACTIVITÉS :

Activité principale :
- Conduire des engins de nettoiement motorisés
- Conduire le camion poids lourds
- Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers

Activité en cas de panne des engins de nettoiement motorisés :
- Nettoiement manuel des voies et espaces publics
- Manutention et chargement de déchets sur des bennes à plateaux et ridelles ou caissons Empirol
- Lavage à la lance haute pression (affiches sauvages, tags, nettoyage et propreté des voies ou mobiliers urbains)

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES :

Connaissance de la Fonction Publique Territoriale, du fonctionnement des services de la Collectivité, circuits de validation, procédures administratives
Dans le cadre des travaux d'entretien et de propreté :
- Capacité à prendre l'initiative d'une intervention au 1er degré
- Capacité à relever et faire remonter les anomalies, de tout ordre, dans le secteur géographique d'intervention
- Tenue des tableaux de bord liés à son activité

Dans le cadre de la conduite d'engin de nettoiement :
- Connaissance du Code de la route et sanctions encourues en cas de non-respect
- Charte des conducteurs d'engins
- Savoir choisir l'engin adapté au travail à effectuer
- Manœuvrer l'engin avec dextérité et précision
- Principes courants de fonctionnement des moteurs et des véhicules
- Notions élémentaires de mécanique, d'hydraulique et d'électricité

- Travail d'équipe, esprit d'équipe
- Capacité relationnelle
- Adaptabilité
- Autonomie, initiative, rigueur
- Sens du service public

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Lieu de travail : Centre Technique Municipal, 6 avenue de Rome
- Habilitations – Formations Obligatoires : Permis véhicules légers (VL) et poids lourds (PL) obligatoires et indispensables. CACES Balayeuse. Geste et posture.
- Horaires : L Me J : 6h/12h et MaV : 6h/14h30 – Samedi 6/11h par roulement
- Possibilité d'être appelé à intervenir en dehors des plages horaires définies ci-dessus pour des missions concernant la propreté urbaine (marchés, animations…)

Système relationnel :

- Interne : Hiérarchie, équipe.
- Externe : les administrés et les prestataires de service.

<u>Candidatures :</u>

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser par courrier à Monsieur Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, BP 30102 – 13 743 VITROLLES Cedex, ou par mail à l'adresse dgar.drh.nontitulaires@ville-vitrolles13.fr avant le 5 avril 2024.